

Epoux ou PÈRE

Epouse ou MÈRE

Prénoms Maxime, Michel, Guy

Nom ⁽¹⁾ DARI DAN

(1^{re} partie: _____ 2^{me} partie: _____) (1)

Prénoms Margot

Nom ⁽¹⁾ NEVEUX

(1^{re} partie: _____ 2^{me} partie: _____) (1)

Né le 1er octobre 1990

à 22 heures 40 à monter sur

MARNE (Val-de-Marne)

de ⁽²⁾ Pierre Bruno, Alain

DARI DAN

et de ⁽²⁾ Kéronique Huquette, Raymende DESSAET

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1825

le ⁽³⁾ 04 aout 2014

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à _____ le _____ à _____ heures _____

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁵⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil



Née le 29 octobre 1990

à 13 heures 30 à Durance (Sonne

de (2) Franck Féminand, Sophie

NEVEUX

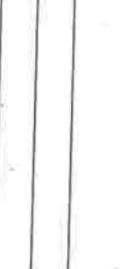
et de ⁽²⁾ Sophie Maud COUDIER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° _____

le ⁽³⁾ 22 AVR 2014

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
L'Agent communal délégué



(1) Longue faveur en débâti: partie de l'acte de naissance, compléter, le cas échéant, l'indication du nom part: suivant déclarant confiné en date du: _____

(2) Père et mère du Père et de la mère.

(3) Ne pas compléter et égayer lorsque les renseignements de l'état civil sont apportés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(4) Compléter parfaitement à l'établissement du présent extrait.

(5) Compléter avec la formule: « qu'il a été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été révu le: _____ par _____ (signature) ».

Époux ou Père

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Le 27 mars 2014 à 11 heures 24
est née(e) ⁽²⁾ Damie DARDIEN

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾ L'officier de l'état civil

Scellé

1^{er} ENFANT ⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 668

Le 27 mars 2014 à 11 heures 24
est née(e) ⁽²⁾ Damie DARDIEN

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾ L'officier de l'état civil

Scellé

reconnu(e) ⁽⁴⁾ à La Saône-de-Brie-Conté-Robecq
C Seine-et-Marne le 26 novembre 2013
par les père et mère.

Délivré conforme aux registres, le 27 mars 2014

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil



Épouse ou Mère

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédée le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾ L'officier de l'état civil

Scellé

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil

Scellé

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
(2) Prénom et nom de famille tel qu'il résulte de l'acte de naissance ; complète, le cas échéant, l'indication du nom par :
(3) * suivant déclaration conjointe en cas du :
* Dans l'hypothèse où, à la date relative à la mère, il n'y a pas d'acte de naissance ou de mariage non tenu par une autre personne, la filiation maternelle établie par la déclaration de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'enfant par : de prénom, nom et le : ...
(4) Précise, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et précise, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par le père et mère ».
(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième ENFANT⁽¹⁾

ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 2477

Le 16 octobre 2015 à 20 heures 58

est né(e)⁽²⁾ Lehann DARIDAN

(1^{re} partie:

2^{re} partie:

(1^{re} partie:

2^{re} partie:

du sexe Masculin à Villeneuve-St. C. Val de Marne

de⁽³⁾

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 13 octobre 2015 en maternité par le père

Délivré conforme aux registres, le 19 OCT. 2015

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil

Scellé

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil

Scellé

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil

Scellé

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la famille en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(2) Prénom et nom de famille des qui l'ont enlevé de l'acte de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(3) Prénom et nom de famille des qui l'ont enlevé de l'acte de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(4) Prénom et nom de famille des qui l'ont enlevé de l'acte de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.